

CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 23 MARS

Personnes présentes :

- Mme ACHARD, Maire, Mme DUBARRY, conseillère municipale ; Mme BRUZAT, adjointe au Maire
- Mmes BRUNOZZI-MAS, DARDILHAC, PELISSIER, enseignantes et Mme DELANNE, directrice
- M. MARCHEIX et Mmes AUDOIN, DIJOUX, TURENNE, représentants des parents d'élèves
- M. ALBAREDE, DDEN

Personnes excusées :

M. MUSSON, inspecteur de l'Education Nationale ; Mme BAYLE, conseillère municipale

Mmes PUYMERAIL et BOUYSET, enseignantes, Mmes GOUDARD et DUCOURTIEUX, représentantes des parents d'élèves

I – Protocole sanitaire :

Depuis novembre, une dizaine d'élèves a été testée car un des parents était cas contact ou avait été testé positif. Tous ces enfants ont été testés négatifs et ont été mis à l'isolement car ils étaient considérés comme cas contacts. L'isolement a duré de 7 jours à 10 jours. Actuellement, 2 élèves sont à l'isolement pendant 17 jours. La continuité pédagogique est assurée pour les enfants mis à l'isolement.

Le protocole sanitaire de l'Education Nationale a évolué début février en lien avec l'évolution de la circulation du virus et l'émergence des variants. Les gestes barrières sont maintenus. Les élèves de l'élémentaire doivent obligatoirement porter des masques « grand public » de catégorie 1. Désormais, les élèves jettent leur masque à l'entrée de la cantine. Auparavant, ils le jetaient avant de monter dans le bâtiment de restauration. Ils apportent leur gourde/bouteille personnelle (remplies au cours de la journée).

Dans la classe de GS-CE2, la gestion des savons personnels était difficile. Il a été décidé que les élèves se lavent les mains avec le savon de l'école. La municipalité a acheté des produits plus doux (entreprise Solibio) ce qui devrait régler les problèmes. Mme ACHARD souligne que c'est un coût supplémentaire pour la mairie.

Mme DELANNE rappelle que le lavage des mains est un geste barrière essentiel. Elle constate aussi que le froid, la fréquence des lavages/désinfections et le mauvais essuyage des mains expliquent que les mains s'abiment. Par conséquent, chaque classe a à sa disposition une crème hydratante. Les élèves peuvent en mettre au moins une fois par jour. Les élèves de maternelle appliquent la crème en début d'après-midi. La crème « homéoplasmine » est proposée aux élèves ayant les mains très abimées. Il est souhaitable que les élèves mettent également de la crème pour les mains à la maison.

Le non-brassage des élèves est toujours en vigueur en récréation. La distanciation sociale l'est aussi. Le protocole à la cantine est le même.

II – Le climat scolaire :

Ce problème de climat scolaire concerne la classe de CP-CE1. Mme PELISSIER précise que depuis le 2 février, 2 scolarisations à temps partiel ont été prononcées. Elle constate que le climat de classe est apaisé. Les récréations sont plus sereines, plus calmes. Les enfants sont moins tendus. Mme ACHARD ajoute que chez le personnel communal, il y a beaucoup moins de stress lors des temps périscolaires.

III – Les animations et les sorties :

- Jeudi 25 février : Intervention SYDED (classe de TPS – PS – MS) : Une intervenante du SYDED est venue à l'école afin de sensibiliser les élèves au tri des déchets et au recyclage afin de réduire la quantité de déchets qui seront incinérés.
- 8 mars : Prévention routière (classe de CM1 – CM2) : Des bénévoles sont venus à l'école pour

faire un travail autour de l'habileté à vélo. Dans un premier temps, les élèves ont réalisé un parcours à vélo. Dans un second temps, ils ont reçu des apports théoriques sur le thème du code de la route et des comportements sur la route lorsque l'on circule à vélo. Mme DELANNE remercie les parents d'élèves qui ont prêté les vélos et les casques.

- 25 mars : Plantation (CP-CE1 / CM1-CM2) : Les enfants ont planté une haie à côté de la mairie.

C'est un projet qui a été réalisé en collaboration avec l'Office français à la biodiversité, la fédération départementale de chasse et la mairie.

- 1^{er} juin (matin) : Sortie aux Tuileries Puycheny, Saint Hilaire les Places (classe de TPS – PS –MS)

Les élèves participeront à un atelier modelage.

L'équipe enseignante envisage diverses sorties pour les classes de CP/CE1 – GS/CE2 – CM1/CM2. Les CP/CE1 et les CM1/CM2 feront des activités en lien avec la nature et l'écosystème à proximité de Nexon. La classe de GS/CE2 effectuera soit une sortie à Nexon, soit une sortie à Puycheny. Pour des raisons de non-brassage, les classes ne sortiront pas en même temps.

IV – Les travaux à venir :

Mme ACHARD présente les importants travaux de rénovation de toute l'école (de la maternelle aux anciennes classes).

Pour la maternelle : Dans la classe : isolation phonique du plafond, réfection des murs et des sols, changement des luminaires. Dans le dortoir : Isolation phonique du plafond. Dans les sanitaires : installation de séparations entre les WC.

Pour la classe des CM1/CM2 (actuelle) : isolation du plafond, pose de stores sur les parties fixes pour éviter la chaleur, changement des luminaires.

Pour la classe CP CE1 : réfection et isolation des murs, abaissement du plafond, rénovation électrique et changement des luminaires

Pour la classe CE2 – GS (ancien bâtiment) : réfection du sol (chape béton et pose d'un sol caoutchouc), isolation des murs et du plafond, changement des luminaires. Toutes les fenêtres seront changées et seront en alu dans l'ancien bâtiment.

Ces travaux pourraient commencer dès juillet 2021. Pour la classe CE2- GS (actuelle), les travaux se prolongeraient jusqu'aux vacances de Toussaint et nécessiteraient un déménagement vers une salle de la mairie. La municipalité réfléchit à réaliser ces travaux en 2 tranches et se renseigne pour savoir si les subventions de l'Etat seront maintenues pour la deuxième année de travaux. Les choix du mobilier et des couleurs se feront en concertation avec les enseignantes.

La municipalité est aussi à la recherche d'un moyen d'alerte plus efficace en cas de risques climatiques/technologiques. La corne de brume n'est pas assez audible. Mme DELANNE rajoute que l'alerte en cas d'intrusion n'est pas satisfaisante. C'est un problème général qui touche beaucoup d'écoles : Comment s'alerter sans se faire remarquer ?

V- Fête d'école :

Elle n'aura pas lieu cette année. Les enseignantes ne sont pas en mesure de la mettre en place à la vue du protocole sanitaire.

VI - Questions diverses :

Les 2 déscolarisations partielles sont-elles maintenues après les vacances de printemps ?

Mme DELANNE répond qu'à ce jour, on ne sait pas encore. Deux réunions sont programmées la semaine du 6 avril au 9 avril pour définir ou non la reconduction de ces modalités. Mme TURENNE fait remarquer que les enfants sont plus sereins et apaisés.

Avons-nous plus d'infos sur l'absence l'enseignante de la classe de GS/CE2 ?

L'enseignante est arrêtée jusqu'au 9 avril. Elle reprendrait le 26 avril.

La secrétaire : Mme Dardilhac

La présidente : Mme Delanne

